

A.P.M.E.P.

VOTE 2012

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

**Votre vote doit être posté avant
le 2 juin 2012***
(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juin 2012.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges du Comité National (la moitié des sièges régionaux). Ainsi les adhérents sont donc appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité**
2. **le rapport financier**
3. **et TOUS les adhérents** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité National

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 2 juin 2012*

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

II – RAPPORT D'ACTIVITE 2011

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011 Présenté par le bureau national

1. Introduction
2. Le travail interne
 - 2.1. Le comité national
 - 2.2. Le bureau
 - 2.3. Les commissions et groupes de travail
 - 2.4. Les publications
 - 2.4.1. Les bulletins
 - 2.4.2. Les brochures
 - 2.4.3. Le site Internet
 - 2.5. La réflexion et la formation
 - 2.5.1. Les Journées Nationales
 - 2.5.2. Le groupe de travail « Journées Nationales »
 - 2.5.3. Le séminaire
3. Les relations externes
 - 3.1. Avec l'ADIREM
 - 3.2. Avec les autres associations et sociétés savantes
 - 3.3. Les relations internationales
 - 3.4. Les relations avec les syndicats d'enseignants
 - 3.5. Les relations avec la presse
 - 3.6. La participation de l'APMEP à diverses manifestations

1. Introduction

Depuis quelques années, ne figurent dans ce rapport que les actions spécifiques que l'APMEP a menées au cours de l'année civile.

En effet la plaquette « *Visages de l'APMEP* » assure la présentation de notre association ainsi que les nouvelles brochures. Depuis 2011, cette plaquette contient le « texte d'orientation » de l'APMEP, voté en 2010, complété par un texte intitulé « propositions et revendications », mis à jour tous les ans, et approuvé par le comité de juin.

Sur le site Internet de l'association figurent aussi désormais, presque en temps réel, toutes les actions de l'APMEP : les courriers envoyés à l'Institution, l'agenda du bureau national, la présentation des nouvelles brochures, etc. Le site

devient de plus en plus l'organe de communication de l'APMEP. Il a été lancé fin 2011, une restructuration du site, incluant une mise au format web de la base de données des adhérents et l'installation d'un module de vente en ligne. À terme, le site permettra une meilleure gestion des adhérents (adhésion en ligne, paiement en ligne, gestion d'espaces réservés...) et le développement de la vente de nos brochures. Le site doit devenir le vecteur principal de l'information en temps réel de l'association, ainsi que sa vitrine.

2. Le travail interne

2.1 Le comité national

Le comité s'est réuni les **02 et 03 avril**, les **25 et 26 juin**, ainsi que les **19 et 20 novembre 2011**.

Relevé de décisions du comité des 02 et 03 avril 2011

- Le comité donne son accord à l'unanimité pour que les rapports d'activité et financier 2010 soient proposés au vote des adhérents.
- Rapport financier : en fonctionnement, le budget est à l'équilibre, le déficit affiché à 25000 euros est dû à la dépréciation (normale) du stock. Depuis quatre ans, les économies réalisées sur nos frais de fonctionnement et la prise en compte de la valeur réelle de notre stock nous permettent d'avoir une vision plus juste des comptes de l'association. L'externalisation de la comptabilité devrait permettre une meilleure comparaison d'une année sur l'autre de l'évolution du budget.
- Site de l'association et vente en ligne : le comité encourage le principe de l'étude du projet et demande qu'il y ait dans la mesure du possible plusieurs devis. Afin de ne pas pénaliser les ventes de brochures par les régionales, la question sera évoquée lors de la réunion des présidents des régionales à l'occasion du séminaire.
- Programmes du lycée : l'APMEP s'oppose à des regroupements en maths de sections différentes (ES et S) qui semblent incohérents avec des programmes différents, des horaires différents et n'est pas compatible avec la consigne d'entrer par les problèmes. Pour la partie Probabilités-statistiques, l'APMEP souligne la nécessité d'avoir un recul important sur les contenus et demande que le document « ressources » soit renforcé d'un document complémentaire pour préciser certaines notions délicates.
- La commission nationale de suivi des programmes a été acceptée officieusement par la DGESCO. L'APMEP souhaite que cette commission qui suivrait tous les programmes de mathématiques (du primaire au lycée) soit non pléthorique avec des représentants de l'inspection, de l'APMEP, de l'IREM et qu'elle ait les moyens de

travailler, avec des ordres de mission pour les gens qui y participeront.

- Formation continue : l'APMEP dénonce la suppression de très nombreux stages et du remboursement des frais (ordre de mission sans frais, covoiturage) et s'interroge sur l'opportunité d'intenter un procès au ministère pour non respect de la loi sur la formation continue.
- Face aux difficultés à faire coexister l'évaluation non chiffrée du socle commun et l'évaluation chiffrée, l'APMEP se pose la question du maintien ou de la suppression de la note chiffrée.

Relevé de décisions du comité des 25 et 26 juin 2011

- Compte-rendu du comité précédent : voté à l'unanimité.
- Cotisations : les tarifs des cotisations pour 2012 sont votés à l'unanimité. D'une façon générale, les cotisations n'ont pas été augmentées. Dans l'ensemble, le tableau de répartition a été simplifié par regroupement de certaines offres tarifaires. Toutefois, afin de mieux identifier les adhérents de l'APMEP, certains tarifs qui, bien qu'identiques, correspondaient à des catégories différentes, ont été répartis selon des numéros d'identification spécifiques à chacune de ces catégories.
- Ristournes aux Régionales : Les ristournes aux Régionales ainsi que la formule de calcul utilisée pour déterminer le montant de ces ristournes sont votées à l'unanimité. Cette formule de calcul inclut entre autres le nombre d'adhérents par Régionale. Il a été rappelé à cette occasion que pour des événements ponctuels, une Régionale peut demander une aide financière au National, qui possède un fonds de réserve pour ce type de demande.
- La plaquette « Visages de l'APMEP » : le texte de la plaquette est adopté à l'unanimité. La plaquette, qui résume l'ensemble des positions de l'association, contiendra le texte d'orientation voté en 2010 par les adhérents. Le vote du comité a porté sur la partie « Propositions et revendications » de l'APMEP. À noter que pour la première fois, l'enseignement supérieur apparaît dans cette partie.
- Commission de suivi des programmes : il s'agit de mettre en place une commission de suivi des programmes composée principalement de gens de terrain. Le comité accepte à l'unanimité l'élaboration d'un cahier des charges de fonctionnement de cette commission et sa communication le 1^{er} juillet lors de la réunion avec la DGESCO. Cette commission proposée par l'APMEP et acceptée par la DGESCO devrait commencer ses travaux assez

rapidement. Dans un premier temps, les programmes concernés seraient ceux de 3^{ème} et de 2nde. Le suivi des programmes du primaire doit être envisagé, mais la commission prévue par la DGESCO ne concerne *a priori* que les maths. On peut souhaiter que, même si la commission n'examine pas directement les programmes du primaire, un enseignant intervenant à ce niveau en fasse partie. Il reste à créer des outils pour évaluer les programmes.

- Cours en ligne de l'APMEP : le comité accepte à l'unanimité l'idée de formations par vidéoconférences destinés aux enseignants de mathématiques. Michel Fréchet est chargé de dresser un cahier des charges. Ces cours entrent dans le cadre d'une formation continue. Ils toucheront par exemple l'algorithmique, les probabilités, la culture scientifique... Cela posera sans doute la question d'un accès réservé à certaines ressources pour les adhérents. Il faut prendre garde à ce que l'Institution ne considère pas que les formations offertes par l'APMEP remplacent celles qu'elle doit offrir.

Relevé de décisions du comité des 19 et 20 novembre 2011

- Compte-rendu du comité de juin : adopté à l'unanimité moins 3 abstentions.
- Site Internet de l'APMEP

La base « adhérents » qui existe actuellement devient de moins en moins opérationnelle. Et sous sa forme actuelle, elle n'est pas compatible avec une gestion plus adaptée des adhésions et des ventes de brochures.

Le chantier est important et il y a donc nécessité d'une modification professionnelle de cette base et du site de l'APMEP, ce qui permettra en outre de mettre en place adhésions et ventes en ligne.

La solution la plus aboutie, celle qui répond le mieux au cahier des charges proposé par le bureau, est celle de la société BySoft.

Question proposée au vote du comité : « Acceptez-vous que l'APMEP passe la commande sur la restructuration du site à la société BySoft selon le devis envoyé de 24000 € ? »

Réponse : OUI à l'unanimité des présents.

Calendrier prévisionnel : le nouveau site devrait être prêt fin mai, la phase de tests programmée en juillet ou août, le site devenant ainsi opérationnel à la rentrée prochaine.

- Brochures étoilées

Le système de « brochures étoilées » complique sérieusement la gestion de l'adhésion en ligne. Le bureau propose sa suppression.

Le comité charge le bureau de prévoir une solution pour compenser l'avantage que constituaient les brochures étoilées pour les adhérents.

Question : « Etes-vous d'accord avec la suppression des brochures étoilées? »

Réponse : OUI à l'unanimité.

2.2 Le bureau

En 2011, le bureau national s'est réuni les 15 et 16 janvier, les 02 et 03 avril, le 14 mai, les 25 et 26 juin, les 10 et 11 septembre, les 23 et 24 octobre (Journées de Grenoble), les 19 et 20 novembre et les 10 et 11 décembre. Il s'est réuni également plusieurs fois à distance, en utilisant le logiciel Microsoft Live Meeting, généralisant ainsi la pratique initiée l'an dernier.

Outre la gestion interne habituelle (adhésions, élections, fonctionnement...) de l'association, du suivi des publications et du fonctionnement du site internet, de la préparation des débats du comité national et du séminaire, le bureau s'est investi principalement sur le projet de création de la Commission nationale de suivi des programmes. De plus, il y a eu une très forte mobilisation du bureau au moment de la fraude au baccalauréat. L'APMEP a réagi très fermement et très rapidement au problème qui se posait pour les élèves et leur familles. De très nombreux soutiens et remerciements ont été envoyés à l'association à cette occasion. L'impact médiatique a été très important.

L'APMEP a envoyé en décembre 2011 un texte aux candidats à l'élection présidentielle de 2012. Ce texte reprend les positions et revendications de l'association et interpelle les candidats sur les réponses qu'ils souhaitent apporter à nos propositions.

De nombreuses enquêtes en ligne ont été mises en place via notre site. Ces enquêtes ont très bien fonctionné et ont permis d'avoir des indications précieuses pour déterminer les positions de l'association.

L'APMEP a contribué à la consultation sur les nouveaux programmes et a publié un document intitulé « *contribution de l'APMEP à la consultation sur les nouveaux programmes des classes terminales du lycée* ».

L'APMEP a travaillé sur les conditions de début de carrière des stagiaires avec une enquête en ligne dont elle a rendu compte au comité scientifique des IREM entre autres.

Enfin, l'APMEP a soutenu et s'est impliquée dans de très nombreux projets comme CAP Math avec Animath, Math C2plus, les maisons des sciences, Math en Jeans, etc.

Plaquette « Visages 2011 - 2012 de l'APMEP »

La partie "l'APMEP d'hier à demain" a été mise à jour, en fonction des différentes prises de position du comité. Le texte a été l'an dernier

complètement remanié. Il est davantage lisible et donc plus cohérent. Il s'agit de le faire toujours évoluer tout en lui conservant son unité. Une réécriture complète sera sûrement nécessaire dans l'avenir.

Rencontres avec nos partenaires

Pendant les Journées Nationales de Grenoble, le bureau a rencontré la communauté mathématique.

Représentation de l'APMEP

L'APMEP a des représentants à l'ADIREM, au comité scientifique des IREM, à Animath, à la SFM, à la CFEM, à la FEAPM, à ActionSciences, à l'Académie des Sciences. Elle a réintégré la Conférence des associations de spécialistes et a participé à la création du Forum des Sociétés d'enseignants et de chercheurs.

Relation avec les autorités, courriers et audiences

Un courrier envoyé à la DGESCO en septembre 2011 demandant la création d'une commission nationale de suivi des programmes a permis l'instauration de plusieurs réunions préparatoires auxquelles l'APMEP a contribué. Le bureau national a participé et proposé les grandes lignes du cadre de ce que devrait être cette commission nationale et proposé que cette commission implique des enseignants de terrain pour au moins la moitié de son effectif.

Des courriers, publiés dans les BGV, concernant la situation des stagiaires en début de carrière, ont été échangés.

De nombreux communiqués ont été diffusés par le bureau national au moment de la crise du baccalauréat. Un courrier écrit en commun avec la Société mathématique de France a également été envoyé au ministre.

PUBLIMATH

Le bureau a renouvelé son soutien au gros travail du groupe PUBLIMATH mené par Michèle Bechler, en particulier grâce à l'énorme investissement des collègues de l'équipe. Le groupe Publmath s'est réuni plusieurs fois et notamment aux Journées Nationales.

La commission Inter-IREM/APMEP PUBLIMATH élabore une base de données bibliographiques principalement destinée aux enseignants et futurs enseignants de mathématiques de la maternelle à l'université. Cet outil est utile à tous ceux qui cherchent des ressources liées aux mathématiques. Ainsi tout enseignant de mathématiques ou chercheur sur l'enseignement des mathématiques a rapidement connaissance des documents concernant le thème de son étude.

L'objectif du système est de recueillir, de conserver et de transférer les références (connaissances et savoirs), par l'intermédiaire d'Internet. Cette recherche d'informations contribue à la documentation de l'enseignant et à sa

formation personnelle. Chaque fiche comporte les informations bibliographiques, un résumé objectif et informatif et une liste de mots-clés précisant les contenus des ouvrages. La liste de mots-clés est associée à un glossaire qui précise le sens de certains d'entre eux ou donne des biographies.

La base de données PUBLIMATH est accessible à l'adresse suivante :<http://publimath.irem.univ-mrs.fr/>

Ce travail a notamment permis de faire évoluer d'une manière significative le nombre de fiches réalisées.

Comptabilité de l'APMEP

Le bureau a poursuivi la politique de réduction des coûts de fonctionnement de l'association engagée depuis quelques années. La nouvelle secrétaire commence à mieux connaître l'association. La nouvelle comptabilité réalisée avec le cabinet comptable permet cette année d'avoir une vision encore plus claire des comptes de l'association et on peut procéder à des comparaisons pertinentes avec l'an passé.

2.3 Les commissions et groupes de travail

Chacune des six commissions nationales (premier degré, collèges, lycées professionnels, LEGT, formation des enseignants et enseignement supérieur) s'est réunie pendant les Journées Nationales de Grenoble, en présence d'un membre du bureau. Les autres réunions ont été préparées et alimentées par des échanges électroniques et par une réunion en présence dans l'année (deux pour la commission lycée en raison de l'actualité des nouveaux programmes). Elles donnent lieu à des prises de position débattues en comité, lors de l'assemblée générale et dans toutes les réunions organisées au cours de l'année. Les commissions ont envoyé des contributions notamment pour la commission nationale de suivi des programmes et contribué à la réalisation et au dépouillement des différentes enquêtes en ligne.

Les groupes de travail ont poursuivi leurs réflexions ; le groupe « Jeux » a notamment finalisé et fait paraître la brochure « Jeux 9 ».

En outre trois nouveaux groupes voient le jour : « Maths et français », « Ressources pour le lycée », et « Mise en ligne ».

2.4 Les publications

2.4.1 Les bulletins

Le BV (« bulletin vert »)

Le traditionnel « bulletin vert » est le support écrit de référence de l'APMEP. C'est à travers lui, entre autres, que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue.

La commission du Bulletin a pris le nom de comité de rédaction. Il a été dirigé par Louis-Marie BONNEVAL qu'il faut remercier pour son travail

rigoureux et très convivial. Il a cédé sa place en juin à Catherine COMBELLES qui est devenue rédactrice en chef. Louis-Marie Bonneval est resté rédacteur en chef adjoint.

La politique éditoriale des dossiers s'est poursuivie et colle au plus près des préoccupations : bulletin n°492 (Journées de Paris), n°493 (Actualité de la géométrie), n°494 (Centenaire de l'APMEP), n°495 (Méthodes et pratiques scientifiques), n°496 (Actualité de la géométrie 2).

Roger CUPPENS assure bénévolement le travail de mise en forme. Il fait un travail remarquable qu'il faut saluer chaque année car la tâche n'est pas facile. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) était chargée de la fabrication et du routage. Malheureusement, cet imprimeur a fait faillite et l'APMEP a dû changer d'imprimeur. C'est l'imprimerie Horizon de Gémenos (13) qui assure maintenant l'impression. Le stock est toujours conservé à Gap.

Le BGV

Cette publication bimestrielle, placée sous la responsabilité du bureau national et du président de l'APMEP, est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le bureau et les adhérents. Il informe sur l'actualité de l'enseignement des mathématiques, rend compte des actions du bureau et présente les Journées Nationales

Jean-Paul BARDOULAT en assure la rédaction et la mise en page. Là aussi, il faut saluer l'investissement de notre collègue pour un travail qui se fait souvent en urgence, compte-tenu de l'actualité. La mise en page se fait avec l'aide de la Gazette Ariégeoise. L'impression est assurée par l'imprimerie Corlet.

PLOT

Une équipe de rédaction travaille toujours autour de Valérie LAROSE et Claudie ASSELAIN-MISSENARD. PLOT a plus que jamais toute sa place au sein de l'association et remplit parfaitement sa fonction : Partager, Lire, Ouvrir et Transmettre. PLOT est devenu une référence pour de nombreux collègues, débutants ou non, qui ont l'assurance de trouver des articles de qualité mais également utilisables en activité de classe. L'intérêt pour la revue PLOT est grandissant auprès de nombreux collègues.

Nicole TOUSSAINT et Jean FROMENTIN assurent bénévolement le travail de mise en forme. Leur travail est de première importance dans la réussite de PLOT.

2.4.2 Les brochures

Jean-Paul BARDOULAT est responsable des brochures, avec Jean BARBIER et Jean FROMENTIN, tous trois bénévoles et toujours aussi dévoués. Ils assurent la mise en forme des brochures éditées par l'APMEP.

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat de bons ouvrages et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

Outre la plaquette gratuite « Visages de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'association, il faut distinguer 4 types de brochures :

- brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition. Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le bureau les remercie tous chaleureusement de leur dévouement ;
- brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition ;
- brochures en co-édition (un autre co-éditeur étant maître d'œuvre) ;
- brochures en co-diffusion.

On trouve dans la plaquette « Visages 2011-2012 de l'APMEP », ainsi que sur le site, la liste des différentes brochures parues cette année. À terme, les brochures pourront être commandées et payées en ligne. Le travail de réflexion a été commencé cette année pour cela.

2.4.3 Le site Internet de l'APMEP

Le site Web de l'APMEP est toujours hébergé contractuellement par l'Université de Lyon 1. Son adresse est : <http://www.apmep.asso.fr/>.

Il est devenu un élément incontournable et précieux pour la visibilité et la communication de l'APMEP. Il est tenu à jour quotidiennement par Gérard COPPIN, aidé d'Yvon POITTEVINEAU, et sous la responsabilité du bureau national. Il faut souligner que leur travail nécessite une réactivité de chaque instant. Cela a été particulièrement vrai au moment de l'affaire du baccalauréat où de nombreux journalistes ont vu les communiqués et la réaction de l'association en temps réel.

La structure du site permet que cette mise à jour, presque en temps réel, soit complétée par la contribution de nombreux administrateurs gérant des rubriques spécifiques : examens-concours (Denis Vergès), PLOT (François Bouyer), Bulletin vert (Christiane Zehren), Olympiades (Jean Barbier), commissions, Régionales...

Actuellement le site contient les informations concernant la structure et la vie de l'association. Les prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques y sont régulièrement diffusées. Il contient aussi des informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques et propose des liens avec des sites institutionnels ou mathématiques. En particulier, des projets de programmes ou des décisions officielles mal connues des enseignants sont et seront présentés.

La partie "Espace adhérents" accessible par un « login » et un mot de passe est gérée par François COUTURIER. Son utilisation actuelle permet de gérer les documents communs aux différents groupes de travail et commissions.

La réflexion pour que le site devienne l'organe principal de communication de l'association, avec une possibilité d'adhésion, de vente en ligne et la création d'espaces réservés aux adhérents, progresse. Elle est menée par le bureau tout au long de l'année, avec l'aide technique de Gérard COPPIN, Yvon POITTEVINEAU et Francis SLAWNY.

L'idée d'organiser des « formations en ligne » pour les professeurs a été proposée au comité et acceptée par ce dernier. Les premières conférences ont eu lieu en janvier 2012. La fin de l'année 2011 a permis la préparation de cette idée et la recherche de conférenciers. Ces cours permettront de faire venir sur notre site des adhérents et non adhérents et de faire mieux découvrir l'association.

2.5 La réflexion et la formation

2.5.1 Les Journées Nationales

Les Journées Nationales de l'APMEP étaient organisées à Grenoble cette année.

Elles se sont déroulées du 22 au 25 octobre 2011 et ont rassemblé plus de 600 personnes. Leur thème était "*Maths en marche*".

Elles ont permis au bureau de rencontrer les différents acteurs locaux et nationaux ainsi que les représentants de la communauté mathématique.

Dans le cadre de ces Journées, ont également été organisés des ateliers, les réunions des Régionales et des commissions nationales, la traditionnelle assemblée générale des Journées, des expositions et des stands de vente de livres et de matériel pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, des associations amies, et l'APMEP.

2.5.2 Le groupe de travail « Journées Nationales »

Il s'est réuni le 11 décembre 2011 sous la direction de Nicole Toussaint qui en a rédigé un compte-rendu. Les organisateurs des Journées Nationales de différentes années se sont retrouvés et ont amélioré le vademecum des JN, qui sert chaque année. Ce vademecum est disponible sur demande.

2.5.3 Le séminaire

Le séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP. Il a eu lieu les 21 et 22 mai au CISP Kellermann (Paris 13^{ème}).

Une cinquantaine de « cadres » de l'APMEP ont participé à ce séminaire consacré essentiellement au thème de l'évaluation.

Le samedi a ainsi vu se dérouler :

- une présentation du programme PISA et une analyse des résultats (Yves Olivier et Franck Salles) ;
- un point sur le travail mené au sein de l'APMEP sur l'évaluation (Antoine Bodin) ;
- un exposé-discussion sur la docimologie, et plus généralement sur l'acte d'évaluer (Jacques Nimier) ;
- un débat sur les positions que pourrait prendre l'APMEP concernant la dualité « validation du socle commun / DNB », la dualité « évaluation des compétences / notation », la sélection des élèves...

La journée s'est terminée par une réunion dédiée aux relations entre les associations régionales et l'APMEP nationale. Ce fut par exemple l'occasion de présenter un projet de recensement national des expositions « à thème mathématique » existantes, à dupliquer ensuite et à diffuser dans les régionales qui le souhaitent ; il est également prévu de créer de nouvelles expositions... (Responsable : Dominique Cambrésy).

Le dimanche a été consacré à une discussion sur la politique de développement de l'APMEP (comment juguler la baisse du nombre des adhérents, par exemple ?), sur l'évolution de ses publications (vers un BGV électronique ?) et de son site Internet (rôles des espaces privés ?)... Ces questions continueront d'être débattues cette année, notamment au sein du bureau et du comité national.

3. Relations externes

3.1 Avec l'ADIREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM, qui est elle-même représentée par deux membres au comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au comité scientifique des IREM.

L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement à la réalisation de la base PUBLIMATH.

Le président de l'ADIREM a été invité par le bureau national à la tribune des Journées Nationales de Grenoble où il a pris la parole.

3.2 Avec les autres associations et sociétés savantes

L'APMEP invite traditionnellement à ses Journées Nationales (au moins à la première journée) les associations françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier: Animath, l'APBG, l'APISP, l'ARDM, la CFEM, les CRAP, Femmes et Mathématiques, la SFdS, la SMAI, la SMF, le CIJM, Sésamath, l'UDPPC, l'UPS, la FESPM, la SBPMef, MA, l'ATSM. Cette année, une nouvelle association a été invitée : l'A²DEMTI, association des professeurs de mathématiques algérienne.

L'APMEP est également membre de la Conférence des présidents des associations de spécialistes. Cette conférence se réunit régulièrement au local de l'APMEP. Une réflexion collégiale et interdisciplinaire est en cours. Des textes ont été prévus pour l'année 2012.

L'APMEP est représentée statutairement au bureau de la CFEM. Cette commission organise en particulier la participation française aux congrès internationaux ICME tous les 4 ans et gère des aides financières venant du fond de solidarité ICMI et des aides pédagogiques fournies par l'APMEP.

L'APMEP est membre du conseil d'administration d'Animath et participe activement à ses travaux. Le projet CAP Math est soutenu par l'APMEP qui doit entrer dans le comité de pilotage et de sélection des dossiers du consortium CAP Math.

L'APMEP et la SBPMef s'invitent traditionnellement à leurs manifestations annuelles, congrès, Journées Nationales, séminaire. L'APMEP a ainsi participé aux journées de la SBPMef en août 2011 à Bastogne. Le thème en était « *les mathématiques font voyager* ».

L'APMEP a été invitée au colloque de l'ATSM en décembre 2011 à Hamamet. Le thème cette année était « *le rôle formateur des mathématiques* ». Michel Fréchet et Eric Barbazo étaient accompagnés de Gérard Grancher.

L'APMEP a été invitée au premier colloque national de la nouvelle association algérienne A²DEMTI. Il avait pour thème « *l'introduction des nouvelles technologies dans l'enseignement* ». Karine Sermanson, Michel Fréchet et Eric Barbazo ont représenté l'APMEP.

3.3 Relations internationales

Outre les actions internationales déjà citées, l'APMEP souhaite continuer à développer sa présence internationale. Les liens avec les pays d'Afrique du Nord, d'Europe (Belgique, Suisse, Luxembourg, pendant les Journées Nationales) et d'Afrique subsaharienne ont été renforcés.

3.4 Les relations avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications. Elle essaie

chaque année d'organiser une réunion avec les syndicats aux Journées Nationales.

3.5 Les relations avec la presse

L'APMEP informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités lors des Journées Nationales de Paris.

Cette année a été particulièrement intense en contacts médiatiques. L'APMEP a eu de nombreuses fois l'occasion de s'exprimer (radio, télévision, presse écrite) au moment de la fraude au baccalauréat mais pas seulement.

3.6 Participation de l'APMEP à diverses manifestations

- Le Salon de la culture et des jeux mathématiques organisé par le CIJM a eu lieu du 26 au 29 mai 2011 à l'Université Pierre et Marie Curie. Plusieurs collègues (membres du groupe « Jeux ») ont tenu le stand de l'APMEP.
- Maths en rue 2 : l'APMEP a participé à la deuxième édition du salon « Maths en rue » organisé à Bruxelles par la Haute école Francisco Ferrer. Marie-Paule Aguié, Jean Fromentin, Gilbert Gribonval et Nicole Toussaint ont tenu le stand.
- Remise des prix aux Olympiades de mathématiques : l'APMEP a été présente.
- Les Trophées du Kangourou : l'APMEP était présente à la remise des prix.
- Participation au congrès MATH.en.JEANS : Eric Barbazo a représenté l'APMEP à l'ouverture.

II - RAPPORT FINANCIER 2011

Toutes les sommes sont en euros

RECETTES	2011	2010
I. Cotisations et abonnements :	230 896,47	249 399,25
<i>Dont cotisations</i>	182 767,00	183 256,50
<i>Dont abonnements</i>	48 129,47	66 142,75
II. Vente de brochures :	24 656,45	21 801,51
<i>Ventes par le national</i>	32 963,04	30 063,17
<i>Quota à disposition des régionales</i>	-8 306,59	-8 261,66
III. Publicité	3 045,44	3 250,84
IV. Produits financiers :	368,27	1 051,33
<i>Intérêts du livret A (C.N.E.)</i>	157,02	101,85
<i>Produits nets (cessions de SICAV)</i>	211,25	949,48
V. Prestations de service :	36 311,22	25 614,64
<i>Frais d'envoi</i>	7 459,09	6 819,20
<i>Conventions et redevances diverses</i>	19 014,50	7 539,72
<i>Séminaire et Spécial Journées</i>	9 837,63	11 255,72
VI. Produits exceptionnels :	1 443,36	3 462,36
<i>Transfert d charges d'exploitation</i>	180,00	2 662,58
<i>Dons</i>	380,00	768,06
<i>Autres produits de gestion courante</i>	7,64	31,72
<i>Produits exceptionnels sur opération de gestion</i>	875,82	0,00
VIII. Ristournes versées aux régionales	-10 755,00	- 10 267,30
TOTAL DES RECETTES	286 966,31	294 312,63

DEPENSES	2011	2010
I. Publications	57 195,37	69 724,85
<i>6 Bulletins Verts + 6 BGV + 4 PLOT</i>	42 605,10	47 413,07
<i>Nouvelles brochures (y compris en coédition ou codiffusion), réédition</i>	10 621	16 666,00
<i>Achat publications pour codiffusions</i>	3 969,27	5 645,78
II. Vie de l'Association	157 020,41	171 373,56
1. <u>Frais de fonctionnement</u>		
- <i>Impressions diverses : appels de cotisation; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes, ...</i>	8 529,16	5 879,89
- <i>Charges administratives : papiers à lettres, enveloppes, affranchissement, ...</i>	16 208,53	19 563,70
- <i>Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts</i>	7 819,89	7 148,18
- <i>Location : machine à affranchir, photocopieuse</i>	8 171,75	7 007,98
- <i>Maintenance matériel</i>	2 010,11	1 242,55
2. <u>Traitement des employés, cotisations et charges sociales</u>	32 507,05	36 504,55
3. <u>Personnels extérieurs</u> : honoraires	10 820,97	9 123,00
4. <u>TVA non récupérable</u>	0	5 919,46
5. <u>Dons, libéralités et cadeaux</u>	15	1 075,00
6. <u>Remboursements de frais</u> :	70 937,95	77 908,96

DEPENSES	2011	2010
III. Frais de port et de routage :	35 644,37	37 333,15
<i>Routage et port du Bulletin Vert,</i>	33 893,27	35 833,15
<i>du BGV, de PLOT</i>		
<i>Collecte courriers</i>	1 751,00	1 500,00
IV. Charges exceptionnelles	8 772,78	38 998,16
1. <i>Subvention et publicité</i>	179,55	348,00
2. <i>Reversement abonnements jumelés</i>	252,00	824,61
3. <i>Dotations aux amortissements</i>	4 724,28	4 179,75
4. <i>Frais divers gestion</i>	198,58	96,94
5. <i>Charges exceptionnelles</i>	247,83	0,00
6. <i>Dépréciation du stock</i>	0,00	32 463,27
VI. Variation du stock	3 634,42	1925,00
TOTAL DES DEPENSES	262 267,35	319 354,72
RESULTAT	24 698,96	-25 042,09

BILAN AU 31 / 12 / 2011

ACTIF	EXERCICE AU 31.12.2011	EXERCICE AU 31.12.2010
	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>		521
Autres immobilisations incorporelles		
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>		
Constructions	49 526	51 813
Autres immobilisations corporelles	2 645	4 193
Immobilisations corporelles en cours	12 820	
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	15	
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>65 006</u>	<u>56 527</u>
<u>ACTIF CIRCULANT</u>		
<u>STOCKS</u>		
Matières ou marchandises	116 444	120 078
	- 44 306	- 44 306
<u>AVANCES ET ACOMPTES</u>	1156	
<u>CRÉANCES</u>		
Créances clients et comptes rattachés	14 498	12 613
Autres créances d'exploitation	1 689	7 261
<u>VALEURS MOBILIERES DE</u> <u>PLACEMENT</u>	343 159	321 562
<u>DISPONIBILITES</u>	38 863	18 280
<u>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</u>	3 020	5 351
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u>	<u>474 523</u>	<u>440 838</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>539 528</u>	<u>497 365</u>

BILAN AU 31 / 12 / 2011

PASSIF	EXERCICE 31.12.2011	EXERCICE 31.12.2010
<u>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</u>		
Réserves	378 644	403 686
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>24 699</u>	<u>-25 042</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	<u>403 343</u>	<u>378 644</u>
<u>DETTES</u>		
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 704	19 909
Dettes fiscales et sociales	5 643	6 151
Redevables créditeurs	8 991	5 660
<u>DETTES DIVERSES</u>		
Autres dettes	14 453	14 453
Groupes et associés	9 160	4 997
<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	<u>84 234</u>	<u>67 551</u>
<u>TOTAL DETTES</u>	<u>136 185</u>	<u>118 721</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>539 528</u>	<u>497 365</u>

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2011.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2011 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2011 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2011, les cotisations perçues sont celles de l'année 2012 et non celles de l'année 2011.

Nous distinguons « **Adhésions** », qui correspondent à l'adhésion à l'Association, et « **Abonnements** » qui correspondent au choix du BGV et/ou du Bulletin Vert et/ou de PLOT. La répartition entre Abonnements et Adhésions n'a pas été modifiée cette année.

En 2011, la partie « adhésions » est stable, en revanche la partie « abonnements » continue à diminuer. A cela deux raisons : les retraités continuent à adhérer mais réduisent leurs abonnements au bulletin vert par exemple, la baisse des abonnements « établissements ».

II. *Vente de brochures*

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance. Nous notons un rétablissement des ventes, que nous espérons conforter par la nouvelle base adhérents et la possibilité de vente en ligne qui va l'accompagner.

III. *Publicité*

Dans cette somme figurent les recettes des publicités qui paraissent dans les bulletins.

IV. *Produits financiers*

Selon les disponibilités de la trésorerie, nous achetons ou vendons des SICAV et nous dégageons ainsi des recettes. La crise financière a entraîné une diminution de nos produits financiers.

V. *Prestations de service*

Les recettes occasionnées par les conventions et redevances ont très nettement augmenté cette année. Ce sont les recettes occasionnées par les photocopies de nos documents, ainsi que par les documents prélevés sur le site. Il faut absolument les déclarer dans les établissements lors des enquêtes ponctuelles. Ce sont des recettes qui ne sont pas du tout négligeables et qui reflètent la diffusion de nos documents.

VI. *Produits exceptionnels*

Ce sont essentiellement des écritures comptables.

VII. *Ristournes aux Régionales.*

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2012. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2011, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2011 (voir préambule).

Depuis 2006, par décision du comité, les ristournes aux Régionales sont écartées. Cela peut permettre d'aider les Régionales qui en ont besoin. Pour l'instant seule la Régionale de Nantes en a bénéficié.

Côté dépenses

I. Publications

Nous éditons cinq Bulletins, six BGV, quatre PLOT, éditions de brochures et rééditions, ainsi que des co-diffusions. La baisse des abonnements entraîne une légère diminution de ce poste.

II. Vie de l'Association

1) Frais de fonctionnement

Le poste affranchissement reste élevé, nous allons travailler à minimiser ces dépenses.

2) Traitement des employés

Ce poste s'est stabilisé.

3) Personnels extérieurs

Ce sont les frais occasionnés par la tenue de la comptabilité par un cabinet comptable.

5) Remboursement de frais : ils sont globalement stables.

III. Frais de port et de routage

La baisse est due à la baisse du nombre d'abonnements.

IV. Charges exceptionnelles :

1. Reversement abonnements jumelés et cotisation à la FEAPM

Cela correspond à ce que nous reversons aux associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (APISP et UDPPC).

2. Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).

3. Dépréciation du stock de brochures

Le cabinet comptable qui s'occupe dorénavant de la comptabilité a commencé à régulariser certains postes, d'où la présence de cette nouvelle ligne dans le compte de résultats. Ce montant prend en compte les brochures que nous jugeons désormais invendables. Cette année nous n'avons rien dévalorisé.

V. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2011) - valeur du stock final (au 31/12/2010).

La situation est désormais assainie.

2-BILAN.

Il indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2011 est bénéficiaire de 24 699 €.

Nous avons réduit au maximum les dépenses de fonctionnement de l'association, nous n'arriverons plus à faire d'économies sur ces postes. Il faut donc travailler sur les recettes.

Nous continuons donc de rechercher des pistes afin d'avoir un maximum de ré adhésions ainsi que de nouveaux adhérents.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 31mars 2012.

IV – RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, le quart du Comité National est à renouveler en 2012.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DECLARATIONS DE CANDIDATURE

BRETAGNE OCCIDENTALE

Titulaire : Jacqueline Croguennec

Suppléante : Mariannick Ruello (Lycée Félix Le Dantec à Lannion)

Profession de foi :

Je suis adhérente à l'APMEP depuis 1986. Après 4 ans titulaire académique dans l'Académie de Caen, puis 17 ans au lycée polyvalent Félix Le Dantec à Lannion (Côtes d'Armor), j'enseigne depuis 3 ans au lycée de l'Harteloire à Brest. J'ai présidé plusieurs années la régionale de Bretagne Occidentale et ai été deux fois membre du comité national de l'APMEP, dont une fois comme représentante de ma régionale. Je présente à nouveau ma candidature au comité national afin de participer plus activement aux activités de l'association et représenter les adhérents de ma régionale.

CHAMPAGNE ARDENNES

Titulaire: Céline Hugot (Internat d'Excellence de Sourdon)

Suppléante : Cécile Legris (Lycée Chrestien de Troyes)

Profession de foi :

L'APMEP se bat depuis plus de cent ans pour que les jeunes puissent accéder à un enseignement des mathématiques de qualité. Au-delà de ses ressources, l'APMEP permet à la jeune professeure que je suis de rencontrer des membres expérimentés qui transmettent leur savoir-faire et veillent à l'évolution de l'enseignement des mathématiques. Ce partage d'expériences permet à chacun de se rassurer dans son métier d'enseignant, de se tenir au courant de l'actualité professionnelle tout en donnant du sens à ce que nous pouvons entreprendre. Ayant débuté ma carrière de professeur en collège ZEP à La Chapelle Saint Luc (Aube), j'ai tout de suite adhéré à l'APMEP. J'ai en effet eu la chance dès ma

formation initiale à l'IUFM de Champagne-Ardenne de côtoyer une équipe APMEP dynamique, qui m'a ouvert de nombreux horizons, allant des réunions constructives du comité régional jusqu'à une expérience d'enseignement au Niger. J'ai intégré en 2009 l'Internat d'Excellence de Sourdu. J'ai ainsi gardé un contact précieux avec le collège, tout en mettant un pied au lycée. De fil en aiguille, je me suis investie dans l'association, tant au niveau local que national. Je participe régulièrement aux journées nationales et suis membre du groupe jeux.

L'APMEP transmet et défend des valeurs qui sont les miennes. Je crois en effet à l'action, à la mobilisation, à l'engagement, et non à la résignation. Dans un contexte difficile et fragile de réforme, je pense qu'il faut rester d'autant plus vigilant. L'enseignement des mathématiques a évolué, évolue et évoluera encore. Une association comme la nôtre permet d'accompagner cette évolution et de défendre sa vision de l'enseignement à travers ses membres actifs. C'est pourquoi je pose ma candidature au comité national de l'APMEP.

ILE DE FRANCE

Titulaire : Remy Coste

Suppléante : Françoise Magna

Profession de foi :

Adhérent à l'APMEP depuis 25 ans, j'ai déjà été membre du comité national ainsi que président de la régionale Ile de France. Ma première résolution est d'assurer la liaison entre le comité national et celui de ma régionale. Ensuite, je suis résolument convaincu de la nécessité de sortir du climat délétère et la crise de confiance actuelle entre les différents acteurs de l'enseignement.

Certainement pas en faisant profil bas, mais en préférant prendre sereinement de la distance par des analyses et des propositions, argumentées le plus rigoureusement possible.

LIMOGES

Titulaire : Michel SAUVAGE (professeur au collège Pierre de Ronsard à Limoges)

Suppléant : Claude MORIN (professeur au lycée Gay-Lussac à Limoges).

Profession de foi :

Membre de la commission collège et ancien représentant de la régionale de Limoges au comité national, je souhaite défendre à nouveau l'enseignement des maths (horaires, programmes, formations,

libertés,...) au sein de cette instance.

La candidature est soutenue par le comité de la régionale de Limoges.

NANTES

Titulaire : Marie-Line Moureau

Enseignante depuis déjà de nombreuses années (j'ai 54 ans) en collège puis en lycée, j'ai toujours été membre de l'APMEP. J'y ai trouvé des collègues investis et passionnés. Quand le raz-le bol pointe face aux réformes successives et hélas trop souvent faites aux dépens de la qualité de la formation des jeunes, il est réconfortant de rencontrer des collègues qui innovent, y croient et réussissent. Notre régionale longtemps en sommeil se réveille, et d'ores et déjà, elle n'a pas à rougir des actions entreprises. Je serais honorée de la représenter et j'espère par cette représentation lui offrir de nouvelles opportunités de rayonnement. J'espère aussi pouvoir porter au niveau du Comité National la parole des gens de terrain afin que, plus que jamais, les professeurs de mathématiques se reconnaissent dans les prises de décision et les valeurs prônées par l'APMEP.

ORLEANS TOURS

Titulaire : Jean Toromanoff

Suppléant : Helene Gagneux

Profession de foi :

Je suis enseignant à l'IUFM d'Orléans depuis 1997, mais j'étais auparavant au lycée Corneille de Rouen (pendant 10 ans), trois ans au collège d'Yvetot, et deux ans en Bolivie. J'ai donc connu un peu tous les niveaux d'enseignement de l'enseignement général, et je suis d'ailleurs maintenant finalement plus au courant de ce qui se passe à l'école élémentaire que dans le second degré.

C'est *enseigner les mathématiques* qui me passionne, plus peut-être que le *contenu* lui-même de ce que j'enseigne, et quel que soit le "niveau" des élèves (élémentaire, "culture de base" (socle ?), "littéraire", universitaire ...). Et aussi la question de *comment* les enseigner au mieux, qui reste toujours brûlante. Ce sont ces deux passions qui m'ont conduit à l'IUFM, et, avant, à l'APMEP.

En effet, à l'APMEP, nous sommes amenés à réfléchir ensemble, non seulement à la didactique et à la pédagogie (ce qui est plutôt "mon rayon"), mais aussi aux moyens concrets, aux horaires, aux programmes, à la politique de l'éducation en général, etc., qui sont des points qu'on ne peut pas négliger, bien entendu.

Et c'est pour participer à toutes ces réflexions (et décisions) que je propose ma candidature au comité national de notre association, en lien étroit avec le comité de la Régionale d'Orléans-Tours dont je suis membre (et trésorier).

PICARDIE

Titulaire : Benoît Foltz

Profession de foi :

Je suis enseignant, depuis une petite vingtaine d'années, en collège.

J'ai toujours reçu une information sérieuse, une aide de qualité et des conseils pertinents de la part de notre association par l'intermédiaire de ses brochures, de ses ouvrages et des manifestations qu'elle organise, comme les journées nationales. J'ai ainsi pu affiner ma pratique et faire évoluer ma pédagogie.

C'est tout naturellement que je me suis engagé à la Régionale de Picardie, depuis quelques années, pour, certes, approfondir et amplifier ce développement par les échanges, mais surtout m'impliquer par l'intermédiaire des activités qu'elle propose régulièrement.

Cette année, j'ai souhaité m'impliquer encore davantage au sein de l'association, en posant ma candidature, au Comité National pour y représenter les adhérents et les régionales.

Ces dernières années, des changements nombreux et profonds sont venus modifier le métier d'enseignant et celui de professeur de mathématiques. C'est pourquoi, je sollicite votre soutien et vos suffrages. Merci.

Suppléant : Christian Pruvot

Je suis enseignant depuis 1993, d'abord en Collège puis depuis environ dix ans en Lycée.

Dès le début, j'ai adhéré à l'APMEP qui m'a beaucoup apporté dans mon métier au travers de ses publications mais aussi par des rencontres entre collègues.

Après avoir pris quelques engagements au sein de la Régionale de Picardie, je pose ma candidature de suppléant au Comité National, espérant représenter dignement les adhérents en ces moments qui voient notre métier rencontrer des modifications importantes.

Je sollicite votre soutien et vos suffrages. Merci.

POITOU CHARENTE

Titulaire : Frédéric de Ligt

Profession de foi :

J'enseigne depuis une vingtaine d'année, d'abord en région parisienne, dans une ZEP, puis en Gironde, dans une ZEP rurale cette fois, et enfin dans le sud du Poitou-Charentes en milieu rural isolé ; j'ai toujours exercé en collègue. J'ai déjà accompli un mandat comme représentant de ma Régionale au comité national il y a quelques années, mais, bien que cette mission m'ait beaucoup intéressée, les statuts de l'association m'interdisaient très normalement de me représenter à nouveau. Après cette période j'ai assuré la présidence de notre Régionale. Je viens de passer la main et je suis disponible pour m'investir dans un nouveau mandat afin de défendre et de représenter, au mieux de mes capacités, le point de vue de notre Régionale au sein du comité national.